



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENT PERFORMANCE

PV17 CT2

Réunion du Jeudi 25 Août 2022

Présents :

Membres : MM GUIDOU Alex, MAHE Anthony, TALLANDIER Thomas,

Techniciens : MM BILLOTTE Bruno, PERLIN Guillaume

Début de la réunion 10H15

ORDRE DU JOUR

1. **Rappel des règlements championnats jeunes D1** concernant la composition des championnats phase automne U18 et U15 et phase brassage automne U13 :

Phase Automne

Le Championnat Départemental 1 - U18 – Phase Automne

Ce championnat – phase « Automne » se compose d'un groupe de 8 équipes.

Il se déroulera durant 7 journées – phase aller uniquement.

Une seule équipe par club peut être engagé sur ce championnat.

Ce groupe sera composé :

- Des équipes ayant joué la saison précédente en U17 R et ne pouvant accéder au championnat U18 R.
- Des équipes ayant joué la saison précédente en U16 R et ne pouvant accéder au championnat U17 R.
- Des équipes ayant joué la saison précédente en U18 I.S.
- Des équipes ayant joué la saison précédente en U15 I.S. et ne pouvant accéder au championnat U16 R
- Des équipes terminant aux meilleures places en U18 D1 la saison précédente. (En fonction des critères*)
- Des équipes terminant aux meilleures places en U15 D1 la saison précédente. (En fonction des critères*)

Phase Automne

Le Championnat Départemental 1 - U15 – Phase Automne

Ce championnat – phase « Automne » se compose d'un groupe de 8 équipes.

Il se déroulera durant 7 journées – phase aller uniquement.

Une seule équipe par club peut être engagé sur ce championnat.

Ce groupe sera composé :

- Des équipes ayant joué la saison précédente en U14R et ne pouvant accéder au championnat U15R
- Des équipes ayant joué la saison précédente en U15 IS et ne pouvant accéder au championnat U16R
- Des équipes ayant joué la saison précédente en U13 IS et ne pouvant accéder au championnat U14R
- Des équipes terminant aux meilleures places en U15D1 la saison précédente (en fonction des critères*)
- Des équipes terminant aux meilleures places en U13D1 la saison précédente (en fonction des critères*)

Phase Automne

Le championnat Départemental 1 - U13 – Brassage Automne

Ce Brassage – phase « Automne » se compose de 3 groupes de 4 équipes (soit 12 équipes).

Il se déroulera durant 3 journées – Format Rencontre + Défi Jonglage – Aucun report

Une seule équipe par club peut être engagée sur ce brassage.

Ce groupe sera composé :

- Des équipes ayant joué la saison précédente en U13 IS et ne pouvant accéder au championnat U14R
- Des équipes terminant aux meilleures places en U13D1 la saison précédente (en fonction des critères*)

2. Rappel des classements D1 de la saison 2021-2022, en lien avec les points attribués pour la composition des groupes de D1 pour la saison 2022-2023.

Voir annexe 1

3. Suivi des candidatures aux championnats jeunes D1 2022-2023

U18 : 12 candidatures

U15 : 9 candidatures

U13 : 12 candidatures

La commission effectue le suivi des candidatures et établit le classement des équipes en fonction des critères des règlements jeunes du District (voir annexe 2).

4. Composition des groupes D1

Les groupes U18 D1 et U15 D1 Phase Automne et les 3 groupes U13 D1 Brassage Automne :

U18 D1	
N°	Equipes
1	Appoigny E.S. 1
2	Auxerre Stade 1
3	Gron Veron Sc 1
4	Sens Fc 1
5	Paron F.C. 1
6	Auxerre A.S.C. 1
7	Joigny 1
8	Champs/Yonne 1

U15 D1	
N°	Equipes
1	Auxerre Aj 2
2	Auxerre Stade 1
3	Avallon Fco 1
4	Hery 1
5	J. Senonaise 1
6	Joigny 1
7	Sens Fc 1
8	St Clement Onze 1

U13		
N°	Equipes	GROUPES GEOGRAPHIQUES
1	J. Senonaise 1	GROUPE A
2	Paron F.C. 1	GROUPE A
3	Sens Fc 1	GROUPE A
4	St Clement Onze 1	GROUPE A
5	Appoigny E.S. 1	GROUPE B
6	Auxerre Aj 1	GROUPE B
7	Hery 1	GROUPE B
8	Joigny 1	GROUPE B
9	Auxerre A.S.C. 1	GROUPE C
10	Auxerre Aj 2	GROUPE C
11	Auxerre Stade 1	GROUPE C
12	Avallon Fco 1	GROUPE C

5. Organisation des phases automne

Catégorie U13 :

- Organisation de 3 journées de brassage : 10/09 – 17/09 – 24/09

- Formule rencontre : 1 défi jonglage + 1 rencontre de 2*30'
- Défi jonglage : L'ensemble des joueurs effectuent une prise de performance des 3 surfaces : pied droit, pied gauche et tête (50 contacts maximums)
- Les 8 meilleures performances des joueurs DONT le gardien de but seront prises en compte. Le barème des points est le suivant :
 - 1,5 points : Entre 1000 et 1200 contacts
 - 1 point : Entre 800 et 999 contacts
 - 0,5 point : Entre 600 et 799 contacts
 - 0 point : Inférieur à 600 contactsFeuille de défi non rendu : -1 pt pour les 2 équipes
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 point ; Forfait : -1 point.
- Pas de report par les clubs – calendrier restreint – obligation de terminer cette phase de brassage avant le 25/09/2022
- Horaire du plateau : RDV des équipes 9H15 – Début du Défi jonglage : 10H00 – Début des rencontres : 10H30

Catégorie U15 :

- 1^{ère} journée : 10/09
- Autres journées : 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10 – 15/10 – 12/11 – 19/11
- Matches de 2*40'
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase de devra se terminer au plus tard le Mercredi 03/12/2022
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 14H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants
- Critère de départage : RG du district en cas d'égalité puis Fair-Play (si arbitre sur l'ensemble des rencontres), puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label)

Catégorie U18 :

- 1^{ère} journée : 10/09
- Autres journées : 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10 – 15/10 – 12/11 – 19/11
- Matches de 2*45'
- Barème des points / match : Victoire : 3 points ; Nul : 1 point ; Défaite : 0 points ; Forfait : -1 point.
- La fin de cette phase de devra se terminer au plus tard le Mercredi 03/12/2022
- Horaire de la rencontre : Coup d'envoi à 16H00.
- Arbitrage à la touche effectué par les remplaçants
- Critère de départage : RG du district en cas d'égalité puis Fair-Play (si arbitre sur l'ensemble des rencontres), puis Encadrement de l'équipe (diplôme), puis Structuration (Label)

6. Prochaine réunion : Vendredi 09 Septembre 2022 à 10H00

- ✓ Ordre du jour :
 - i. Organisation Matches/Plateaux Amicaux U13 D2-D3
 - ii. Groupes D2 et D3

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Fin de la réunion 12H15

Alexandre GUIDOU
Département Foot Jeune Compétition